

ALGERIA



الجزائر

Permanent Mission of Algeria
to the United Nations
New York

بعثة الجزائر الدائمة
لدى الأمم المتحدة
نيويورك

**Intervention de Son Excellence Monsieur
Ramtane LAMAMRA
Ministre d'Etat,
Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération Internationale**

**A l'occasion du
Sommet pour l'adoption de l'Agenda 2030**

70^{ème} Session de l'Assemblée Générale

NEW YORK, 27 SEPTEMBRE 2015

**Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi, tout d'abord, de vous exprimer tout le plaisir que j'ai à participer à ce sommet sur l'Agenda international pour le développement Post-2015, qui a adopté un programme ambitieux pour guider notre action dans les quinze années à venir.

Intervenant en une période charnière pour le développement international, à la croisée du bilan des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), du lancement récent du Plan d'Action d'Addis-Ababa sur le financement pour le développement et de la perspective d'un accord mondial sur les changements climatiques ; ce sommet nous offre l'occasion d'ancrer les bases d'un partenariat mondial rénové, centré sur le bien-être humain, le progrès et le développement inclusif.

Monsieur le Président,

Il y a quinze (15) ans, nous avons, à la faveur de l'adoption en 2000 de la Déclaration du Millénaire pour le Développement, ouvert une ère nouvelle et ambitieuse pour l'humanité, à travers notre action commune et solidaire en faveur des plus pauvres, et par là, l'espoir des millions de personnes pour un monde meilleur, juste et plus équitable.

Nous constatons, avec satisfaction que, quinze années après leur adoption et en dépit de certaines limites, les OMD ont assuré une mobilisation, sans précédent, de la communauté internationale pour faire face aux défis liés à la problématique du développement dans ses multiples facettes.

Ces objectifs ont eu, également, le mérite d'avoir aidé à la mise en place de repères précis et mesurables pour évaluer les progrès réalisés en matière de développement économique et social.

Certains progrès notables ont été réalisés, mais force est de constater que ceux sont inégalement répartis. En effet, malgré les efforts colossaux consentis par l'Afrique dans la lutte contre l'extrême pauvreté, notre continent continue de subir les contrecoups des crises venues d'ailleurs qui s'ajoutent aux effets des catastrophes naturelles, du changement climatique et des fluctuations spéculatives des produits de base, pour ne citer à n'évoquer que ces maux.

Monsieur le Président,

Sous la conduite du Président Abdellaziz BOUTEFLIKA et en application de son programme ; l'Algérie, dont les OMD constituent désormais des cadres de référence pour son développement national, a pu atteindre avant terme, la majorité de ces objectifs, notamment l'éradication de la pauvreté, l'accès

à l'éducation, la réduction de la mortalité infantile et maternelle et la promotion d'un environnement durable.

Grace à la réalisation, avant terme du premier des OMD relatif à la réduction de la pauvreté, un fléau touchant directement à la dignité de la personne humaine, l'Algérie s'est vue distinguer en 2013 et en 2015 par l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.

De même, pour l'éducation primaire pour tous, l'Algérie a atteint et même dépassé, déjà en 2011, la cible minimum avec un taux net de scolarisation de 98,16% des enfants âgés de six (06) ans.

En ce qui concerne l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, l'Algérie a modernisé sa législation en la matière, à la faveur du vote d'une loi assurant une plus grande représentation des femmes dans les assemblées élues et une nouvelle configuration du parlement algérien portant à 31% la proportion des femmes députées.

Ces progrès, et bien d'autres, reflètent les efforts consentis par l'Etat algérien en matière de développement humain, économique et social. En effet, les plans nationaux de développement qui se sont succédé depuis 2000 ont visé, à la fois, des objectifs stratégiques, telles la réduction de la pauvreté, la création d'emplois, la revitalisation des espaces ruraux et la réduction des disparités territoriales, mais également des objectifs structurants comme l'investissement, la création entreprises et l'extension des infrastructures de base.

Monsieur le Président,

Au moment où nous allons initier la mise en œuvre du nouveau programme de développement pour l'Après 2015, il nous semble important de maintenir la dynamique et l'enthousiasme générés par les OMD. A cet égard, nous nous réjouissons de l'approche participative et inclusive adoptée par les Nations unies dans la conduite du processus de finalisation de l'Agenda Post-2015, offrant une « voix aux sans voix ».

Il y a lieu de se féliciter que l'Afrique, qui a été reléguée à un rôle secondaire dans la préparation des OMD, a joué, cette fois-ci, un rôle actif et constructif. L'adoption par les pays africains, lors du 22^{ème} Sommet de l'Union africaine tenu à Addis-Abeba en janvier 2014, d'une position africaine commune sur ce futur programme s'inscrit dans cette ambition légitime.

A ce propos, je formule l'espoir que les programmes pluriannuels ou décennaux découlant de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et du premier plan décennal 2015-2025 pour le développement des infrastructures en Afrique puissent recevoir la contribution des partenaires au développement.